

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 15 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane Travert à l'écoute de la filière foie gras

—

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a rencontré jeudi 14 septembre 2017 une délégation du CIFOG (Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras) et de la CFA (Confédération française de l'aviculture), pour évoquer la situation de la filière impactée par les deux crises successives liées à l'influenza aviaire.

Le Ministre a souligné son attachement à la filière foie gras, symbole fort de la gastronomie française et fortement créatrice d'emplois. Il a rappelé l'importante mobilisation de l'Etat tant pour accompagner les professionnels au plan sanitaire et économique, que pour déployer les dispositifs d'aides, dont certains cofinancés par l'Union européenne. **Il a parfaitement entendu les demandes des professionnels concernant la prise en compte des pertes d'exploitation survenues après la levée du vide sanitaire** du fait de la pénurie de canetons et de poussins, la filière accoupage ayant été particulièrement touchée par l'épizootie.

A ce jour, cependant, de telles pertes ne peuvent être prises en compte. Le Ministre s'est engagé à poursuivre les réflexions, en lien avec la profession, pour tenter de dégager des solutions d'accompagnement.

Concernant le dispositif d'indemnisation des pertes d'exploitation aval, il a exprimé sa détermination à tenir les engagements du gouvernement précédent et à mettre en œuvre rapidement le dispositif notifié auprès de la Commission européenne.

Le Ministre salue les engagements pris par la filière, dans le cadre du pacte de lutte contre l'influenza aviaire signé en avril 2017. Au regard de la gravité des deux épisodes successifs d'influenza aviaire subis dans le Sud-Ouest du pays, **le Ministre engage tous les professionnels au plus strict respect des mesures de biosécurité par tous les acteurs de la filière** afin de prévenir collectivement la contamination des élevages à l'avenir et ne pas mettre en péril l'ensemble de la filière volaille.

Enfin, au-delà des dispositifs de soutien économique, **le Ministre a souhaité répondre favorablement à la demande du CIFOG de soutenir la campagne de promotion autour du foie gras** conçue par les acteurs de la filière des palmipèdes gras. Ce soutien public, apporté via FranceAgriMer, porte sur 50% du montant éligible de la campagne, soit 700.000 €.

---

Contacts presse

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)